Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le massacre de la population commis par le régime syrien à Homs, Paris le 4 février 2012.

2012-02-04

Je condamne avec la plus grande fermeté la nouvelle attaque conduite par le régime syrien contre la population de Homs.

Loin d'arrêter leur politique de répression, les autorités syriennes ont franchi un pas supplémentaire dans la sauvagerie. Le massacre de Homs est un crime contre l'humanité, ses auteurs devront en répondre.

Ce déchaînement de violence souligne l'urgence que le Conseil de sécurité des Nations unies sorte de son silence pour dénoncer les auteurs de ce crime et ouvre la voie à la mise en œuvre du plan politique de la Ligue arabe.

La communauté internationale doit reconnaitre et appuyer le droit du peuple syrien à la liberté, à la sécurité, et au choix de son avenir politique.

Ceux qui freineraient l'adoption d'une telle résolution prendraient une lourde responsabilité devant l'histoire.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 9 février 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/184399-alain-juppe-04022012-massacre-homs-syrie